

Objectifs de développement durable transversaux

Porter à connaissance les informations du site Natura 2000 aux usagers

Valoriser le patrimoine naturel souvent méconnu et porter à connaissance les pratiques respectueuses de ce patrimoine

Améliorer les connaissances du site

Suivre, évaluer le déroulement du Docob

Veiller à une bonne conduite des actions du Docob

Objectifs opérationnels

- Porter à connaissance la richesse biologique et le fonctionnement de « l'écosystème forestier » du site.
- Faire connaître les limites géographiques du site Natura 2000.
- Mettre à disposition des propriétaires et usagers du territoire les outils de gestion Natura 2000 (contrats, Mesures Agro-environnementales, exemption de taxes foncières).
- Sensibiliser aux pratiques favorables pour les espèces visées (riverains, scolaires, professionnels de l'agriculture, du tourisme de la forêt, chasseurs, pêcheurs, sportifs...)

- Aider à la valorisation du patrimoine naturel des communes et des communautés de commune.
- Coordonner les animations nature sur le site.
- Porter à connaissance certains sites propices à l'observation des oiseaux.

- Améliorer les connaissances des espèces de la DO dans le site.

- Suivre le déroulement du Docob.
- Évaluer le déroulement du Docob.

- Mettre en œuvre les outils Natura 2000.
- Conduire les autres actions permettant la mise en œuvre pertinente des outils Natura 2000 et de répondre aux objectifs de la Directive Oiseaux.

Conception : LPO Auvergne (Sabine Boursange ; Ludovic Ferrière), SEPOL (Anthony Virondeau)

Site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne

Bulletin d'information n°2 – Janvier 2011

©Biotope



Priorité* de conservation sur le site des Gorges de la Dordogne

Maximale
Élevée
Modérée
Faible



Aigle botté © Romain Riols

	Aigle botté		Pic mar
	Milan royal		Pic noir
	Circaète Jean-le-Blanc		Engoulevent d'Europe
	Cigogne noire		Bondrée apivore
	Busard Saint-Martin		Milan noir
	Faucon pèlerin		Alouette lulu
	Grand-duc d'Europe		Pie-grièche écorcheur
	Pic cendré		Martin-pêcheur d'Europe

* Critères : rareté, évolution des populations et sensibilité aux menaces.

Les enjeux

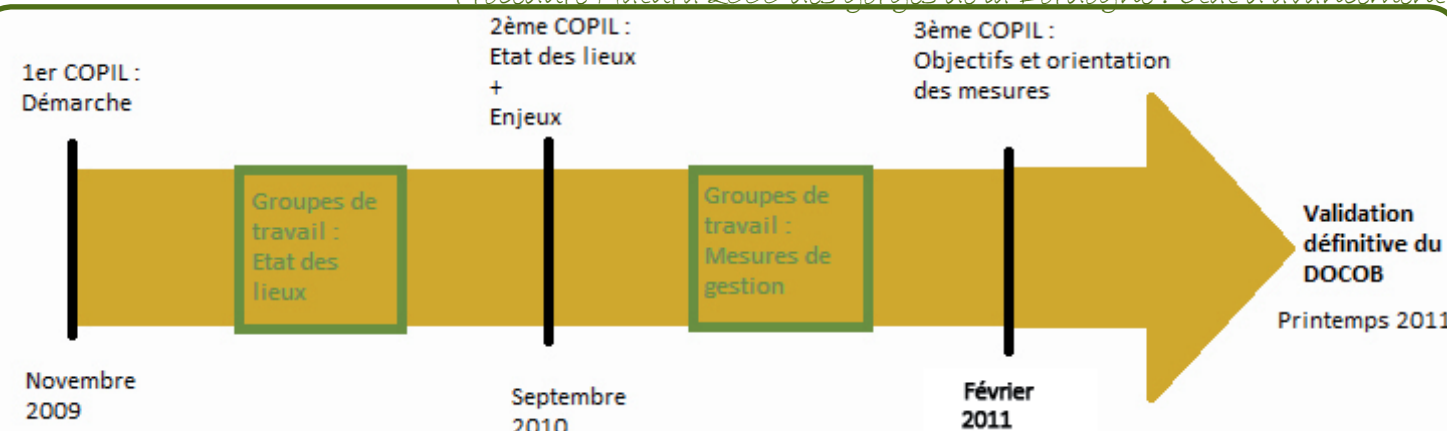
Les espèces visées par le site Natura 2000 ZPS Gorges de la Dordogne sont des oiseaux menacés en Europe.

Il s'agit de divers rapaces, dont certains sont très rares, mais aussi de pics, et d'autres espèces moins connues. L'objectif de Natura 2000 est de maintenir en bon état les populations et les habitats de ces espèces. Pour cela, il ne s'agit pas de créer un sanctuaire d'où l'homme serait exclu, mais de concilier les exigences de vie de ces espèces avec les impératifs des activités humaines. Un pari que l'on pourrait croire difficile au regard des besoins de certaines espèces : vieux arbres pour nicher, tranquillité, etc. Pourtant, si ces espèces sont aujourd'hui présentes dans les gorges de la Dordogne, c'est que les activités humaines actuelles sont compatibles avec leur survie. Le vrai pari pour l'avenir sera donc de concilier les activités humaines futures avec le maintien de ces oiseaux.



Milan noir © Fabrice Desage

Procédure Natura 2000 des gorges de la Dordogne : Etat d'avancement



Contacts :

• Anthony Virondeau ; SEPOL — Coordinateur
11 rue Jaurès 87000 LIMOGES
Tél : 05.55.32.20.23 / mail : anthony.virondeau@sepol.asso.fr

• Sabine Boursange ; LPO Auvergne
Maison des Services, 4 rue du Fbg Notre-Dame 15300 Murat
Tél : 04.71.20.28.85 / mail : sabine.boursange@lpo.fr



- Hiérarchiser les zones d'intervention (priorisation) en milieux forestiers.

- Favoriser et accompagner la mise en place de zones de quiétude autour des aires de nidification des rapaces.

- Favoriser la diversification des âges, essences et tailles des arbres.

- Favoriser le maintien de la continuité du couvert forestier (= corridor écologique).



Circaète Jean-le-Blanc © Christian Aussaguel

EXEMPLE D'ACTION :
Charte Natura 2000.

Faucon pèlerin © Christian Aussaguel



© Christian Aussaguel



Objectifs de développement durable

classés dans l'ordre de priorité

Intégrer les besoins écologiques de l'avifaune d'intérêt communautaire dans l'activité sylvicole

Accompagner et valoriser une agriculture respectueuse de l'environnement

Maintenir et restaurer des zones de landes par un retour de certaines activités humaines

Intégrer les besoins écologique de l'avifaune d'intérêt communautaire dans l'aménagement du territoire

- Favoriser le maintien de la mosaïque de milieux

Photos : Alouette Lulu
© Jérôme Sottier
élevage bovin © Sabine
Boursange

- Maintenir une ressource alimentaire riche et diversifiée pour les oiseaux

- Valoriser une agriculture respectueuse de l'environnement



EXEMPLE D'ACTION :
Mesures agri-environnementales territorialisées.

EXEMPLE D'ACTION :
Contrat Natura 2000 A32305R — Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger.



Bruyère cendrée © Sabine Boursange

Gorges de la Dordogne © Sabine Boursange



- Réduire les impacts liés aux réseaux de transport et de distribution d'énergie pour l'avifaune

- Encourager une gestion des espaces publics et privés favorisant la biodiversité



EXEMPLE D'ACTION : Partenariats avec ERDF et RTE

- Veiller à la prise en compte du site par les structures porteuses de projets

- Prendre en compte la valorisation paysagère